

Présentation du budget primitif 2012 au Conseil municipal
par Daniel VALÉRO, maire de Genas

- Lundi 12 décembre 2011 -

2012 sera l'année des territoires en « transition ».

La concomitance des réformes territoriale et fiscale rend moins lisibles les périmètres, les compétences et les moyens des territoires dont nous assumons la gouvernance. L'irruption des dettes souveraines, la crise économique annoncée pour durer une génération, la menace d'explosion de l'euro... contribuent à cette atmosphère lourde et anxiogène pour les territoires, bien sûr, mais aussi pour les populations.

Chacun mesure bien que les difficultés économiques et financières, internationales et nationales, impacteront de plein fouet les collectivités locales et notamment l'équilibre des finances des communes et des intercommunalités. Il est pourtant indispensable de leur conserver des marges de manœuvre car elles constituent un maillon essentiel de l'action publique, des investissements au plan national, mais aussi de l'emploi.

Il est tout aussi crucial d'accompagner leur mutation et d'intégrer leurs particularités. Car les territoires n'existent pas que par le tracé de leurs contours ou par leur poids démographique. C'est la force de leur projet commun qui les fait vivre et les rend légitimes aux yeux des populations.

La ville de Genas restera donc attentive pour trouver le juste équilibre attendu par ses habitants. Il lui faudra évoluer à une échelle humaine préservant son identité tout en n'obérant pas son potentiel de progression, son ouverture et surtout, en chassant les tentatives de repli sur soi.

En période de mutation et de difficultés économiques, la confiance en l'avenir s'érode et la perte de repères s'accroît. Ceci rend d'autant plus précieuse la relation entre les habitants et les collectivités de proximité que sont les villes et les villages. Cette particularité bien française, qui a fait naître plus de 36 000 communes sur notre sol, constituera une force.

Une commune et une intercommunalité comme les nôtres représentent une échelle humaine compréhensible par tous.

Des solidarités y sont nées, elles se développent encore aujourd'hui.

Elles sont et resteront le lien le plus précieux entre les populations et l'administration.

Compte tenu de la crise mondiale, le gouvernement a décidé de contraindre les dépenses publiques (se référer aux éléments largement détaillés dans la délibération relative au débat d'orientations budgétaires du 25 novembre 2011). Dans ce contexte, les collectivités locales et notamment les communes seront impactées en 2012 par le gel de leurs dotations et par le renforcement de la péréquation horizontale.

En effet, afin de transférer une partie de l'impact du coût de la suppression de la taxe professionnelle aux collectivités, le gouvernement a décidé d'imposer pour 2012 la mise en place d'une péréquation horizontale qui s'effectuera entre les collectivités territoriales et consistera à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus " riches " et ainsi 250 millions d'euros devront ainsi être péréqués dès 2012.

La définition d'un nouveau panier de ressources, suite à la réforme de la fiscalité directe locale, impose d'adapter les modalités de répartition des dotations, notamment afin de maîtriser l'évolution des attributions individuelles. Côté recettes fiscales, la principale disposition du PLF pour 2012 est celle précisant **les modalités de fonctionnement du fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC)**. Chaque ensemble intercommunal ou commune isolée sera ainsi comparé aux autres ensembles intercommunaux ou communes isolées de sa catégorie démographique. Seront contributeurs au fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC) les ensembles intercommunaux dont le PFIA par habitant est supérieur à 90 % du PFIA agrégé moyen par habitant de son groupe démographique. De même, sont contributrices les communes isolées dont le PFIA par habitant est supérieur à 90 % de ce même PFIA moyen. L'utilisation de cette moyenne abaissée a pour but de fournir une large assiette de contributeurs au FPIC. Les premières simulations faites par la DGCL prévoient un prélèvement FPIC pour le groupement de la CCEL de 883 719 €. Les derniers éléments connus poussent à penser que chaque commune versera une quote-part de ce prélèvement en fonction du ratio de son produit de sa fiscalité par rapport à la somme des produits de la CCEL et des communes membres (dont est retiré l'attribution de compensation).

Dans son projet de loi de finances pour 2012, le gouvernement avait retenu une hypothèse de croissance de 1,75 % identique à celle de 2011. Cette hypothèse de croissance de 1.75 % en octobre 2011 est actuellement évaluée en nette diminution depuis l'impact de la crise européenne. Le 1^{er} décembre 2011, la croissance était estimée à 0,3 % en 2012 en France et à 0,9 % en zone euro.

Certains analystes estiment même que le risque de récession s'accroît sous l'effet des plans de rigueur engagés en France et dans d'autres pays de la zone euro. Sous l'effet du chômage, de l'assèchement du crédit à la consommation et de l'inflation, la consommation, qui représente 57 % de la demande interne en France, risque de mettre beaucoup de temps à redémarrer. Les pays du « sud de la zone euro, y compris la France, se voient administrer un remède de cheval et ce remède risque de peser très fortement sur les perspectives de croissance de la zone euro ».

Il est donc important de prendre conscience d'un réel tournant dans la gestion des finances des collectivités locales puisque celles-ci vont devoir encore mieux maîtriser leurs dépenses. Les recettes étant gelées, il devient primordial de contenir les dépenses de fonctionnement.

ÉVOLUTION DE LA TAXE D'HABITATION		
Nom de la commune	Evolution 2000-2011	Evolution 2008-2011
Genas	-3,93%	0,00%
Bron	6,00%	6,00%
Francheville	15,84%	7,99%
Givors	8.24%	-3.30%
Lyon	8,62%	5,50%
Pierre-Bénite	8,08%	6,62%
Saint-Fons	2,96%	2,96%
Saint-Genis-Laval	3.44%	0.90%
Tarare	43.01%	43.01%
Tassin-la-demi-lune	16,12%	5,07%
Vaulx-en-velin	3,36%	3,98%
Villeurbanne	5,55%	2,48%
Décines-Charpieu	8,74%	4,98%
Meyzieu	-2,34%	-1,70%
Mions	-0,53%	3,02%
Rillieux-la-Pape	2,15%	4,45%
Saint-Priest	9,97%	3,52%
Oullins	8,00%	0,00%

ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE		
Nom de la commune	Evolution 2000-2011	Evolution 2008-2011
Genas	-4,11%	0,00%
Bron	8,78%	6,02%
Francheville	16,14%	8,00%
Givors	37.02%	-3.27%
Lyon	12,81%	6,58%
Pierre-Bénite	16,14%	10,75%
Saint-Fons	6,38%	4,01%
Saint-Genis-Laval	9.33%	0,93%
Tarare	7,01%	7,01%
Tassin-la-demi-lune	26,48%	10,21%
Vaulx-en-velin	3,44%	4,01%
Villeurbanne	9,53%	3,51%
Décines-Charpieu	11,98%	5,01%
Meyzieu	0.42%	-1.70%
Mions	13,33%	2,99%
Rillieux-la-Pape	9,75%	4,49%
Saint-Priest	12,13%	3,48%
Oullins	10,42%	0,00%

Sur la période des années 2000 à 2011, la commune de Genas a vu sa fiscalité diminuer respectivement de 3.93 % pour la taxe d'habitation et 4.11 % pour la taxe foncière. Sur la même période la majorité des communes du Rhône de strate supérieure à 10 000 habitants ont vu leur fiscalité augmenter. À noter plus particulièrement les communes de Francheville, et Givors qui ont vu leur taux de taxe d'habitation augmenter de plus de 10 % sur la même période ainsi que la commune de Lyon qui a vu ses taux de taxe d'habitation augmenter de 8.62 % et ses taux de taxes foncières de 12.81 %.

Toujours dans un souci de transparence et de bonne compréhension, le budget primitif 2012 tout comme les budgets primitifs 2010 et 2011 sera décliné selon les 3 axes d'intervention définis dans le plan de mandat. Cette organisation avait déjà été appliquée au programme pluriannuel d'investissements, à la présentation des délibérations du Conseil municipal, à la composition des commissions municipales et pour les services municipaux. C'est l'assurance d'une véritable cohérence pendant toute la durée du mandat, d'une meilleure lisibilité et aussi d'une plus grande facilité d'évaluation -aussi bien pour les partenaires que pour les habitants. La municipalité affiche régulièrement son souhait d'échange permanent avec la population, cette présentation du budget facilitera son étude par tous ceux qui s'y intéressent. Pour un dialogue « équitable » tout simplement.

La déclinaison 2012 du « Projet pour Genas »

La programmation 2012 constitue naturellement une déclinaison du projet politique présenté à la population le 8 octobre 2008 et au Conseil municipal le 9 octobre 2008.

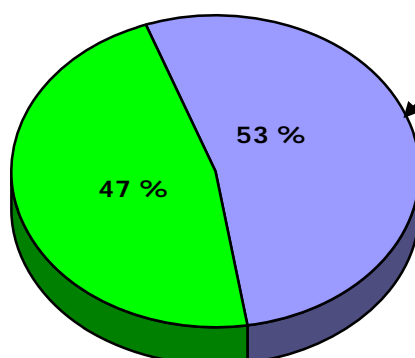
Ce budget s'inscrit également dans la continuité de celui de 2011 et dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements, élaboré fin 2008, et transmis à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

**Budget primitif 2012 du budget principal de la commune :
37 511 K€**

Répartition des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement :

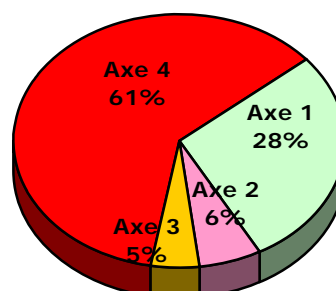
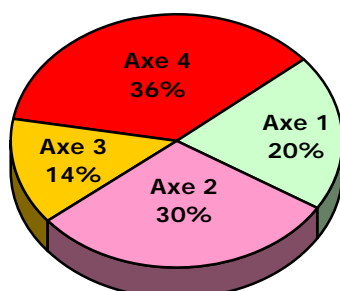
Fonctionnement : 17 592 K€

Investissement : 19 919 K€



**Section de fonctionnement
17 592 K€**

**Section d'investissement
19 919 K€**



L'étape constituée par l'année 2012 s'articule autour de trois items principaux correspondant à chacun des trois axes opérationnels de notre mandat :

- Axe 1, « Vers un nouvel art de ville » :

Une nouvelle architecture pour Genas, la ville « nature ».

- Axe 2 « Ma ville et moi, c'est pour la vie » :

Conforter la politique éducative locale et restaurer les liens intergénérationnels.

- Axe 3 : « Une ville pleine de vie(s) » :

Incarner et créer les conditions du « vivre ensemble à Genas ».

- L'axe 4 étant constitué des dépenses purement fonctionnelles, il ne figure pas dans le descriptif des actions suivantes. Les dépenses étant ventilées pour chacun des axes.

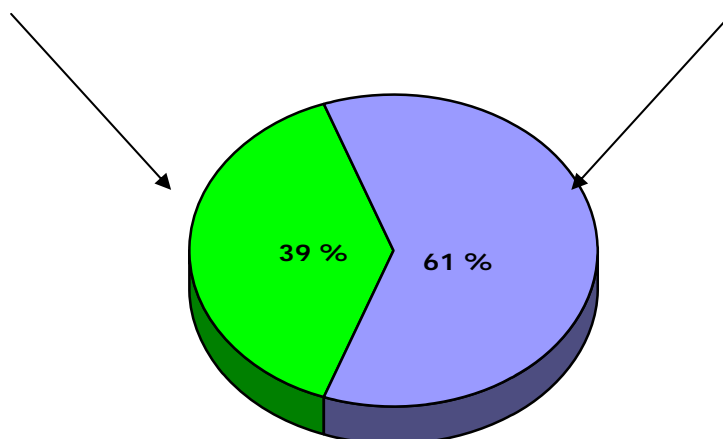
Axe 1 : « Vers un nouvel art de ville » : 9 134 K€

**Une nouvelle architecture
pour Genas, la ville « nature »**

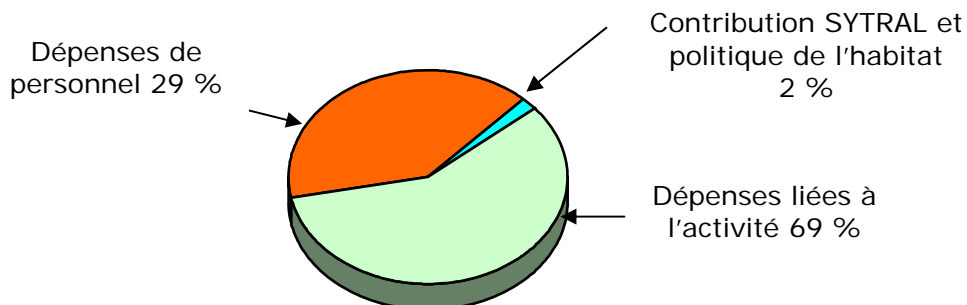
Répartition des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement de l'axe 1 :

Fonctionnement : 3 541 K€

Investissement : 5 593 K€



Dépenses de fonctionnement de l'axe 1 : 3 541 K€



Dépenses d'investissement de l'axe 1 : 5 593 K€

Les dépenses d'investissement de l'axe sont notamment composées de :

- Travaux de réseaux d'eaux pluviales et du bassin Lamartine (AP/CP 201007) : raccordement rue du Pensionnat, rue Roybet à rue Jean Jaurès, traversée du carrefour Jean Jaurès au square Giboulet/Wassmann, square Giboulet/Wassmann à rue de l'Industrie et rond-point Mermoz au futur bassin Lamartine : **1 554 K€**,
- Travaux de réseaux d'eaux pluviales (opération 084) rue Parmentier, rue de la Fraternité, rue des Étangs et rue de la République: **1 461 K€**,
- L'aménagement du secteur Azieu (AP/CP 201101) : place Jean Jaurès, parking de la crèche... : **1 461 K€**,
- L'aménagement de l'îlot Danton/République (opération 159) : **232 K€**.

La municipalité poursuit ses investissements lourds afin d'accompagner la mutation en profondeur de l'ensemble du tissu urbain genassien. L'extension très rapide des zones résidentielles n'a pas toujours assuré une bonne fluidité et transversalité entre les quartiers. Les centres bourgs peinent parfois à s'imposer. Le « tout » voiture doit encore perdre du terrain et les solutions alternatives se déployer. Il s'agit donc de poursuivre le travail très largement engagé pour recomposer ensemble ces « morceaux de ville », de les combiner entre eux et installer une véritable qualité de « ville ».

Azieu, deuxième cœur battant de Genas

L'histoire a montré la dualité régulière entre Genas et Azieu. Aujourd'hui, les deux bourgs sont parfaitement reliés notamment par le développement pavillonnaire qui a fait, petit à petit, le lien entre les deux centres anciens.

La qualité du patrimoine architectural du quartier d'Azieu constitue d'ailleurs un écho à celui du centre ville de Genas et participe pleinement à l'image d'un cœur de bourg ancien. Pour autant, ces éléments architecturaux ne sont pas mis en valeur. L'urbanisation majoritairement pavillonnaire a eu raison des anciens axes d'échange par lesquels Azieu est né. Le déplacement motorisé généralisé contraint l'ensemble des espaces publics à accueillir toujours plus de stationnements, faisant disparaître les parvis, places ou terrasses pourtant points de rencontre et de vie d'un cœur de village. Redonner une véritable identité à l'ensemble des espaces publics d'Azieu est l'occasion de privilégier la fonction piétonne et humaine de lieux emblématiques tout en organisant de manière plus cohérente l'ensemble des stationnements et circulations. Pour que le centre du quartier ne soit plus un vaste parking, mais un « cœur » de vie.

Le patrimoine ancien sera valorisé tout en renforçant les usages quotidiens du quartier. Deux espaces connexes seront traités : la place Jean Jaurès/square Giboulet-Wassmann et le quartier de l'église Saint-Gervais Saint-Protais. L'enjeu de l'aménagement est de redonner une nouvelle centralité et un nouveau rayonnement au centre bourg d'Azieu.

La place Jean Jaurès est aujourd'hui un espace mixte où tous les usages se côtoient sans vraiment s'articuler les uns par rapport aux autres. Elle a progressivement délaissé son rôle de place au profit de celui d'espace « pratique ». L'ancienne école semble déconnectée du reste du bâti, sa mise en valeur redonnera force à son architecture. Pour augmenter la centralité de cet espace, le projet prévoit de réunir le square Giboulet-Wassmann à la place Jean Jaurès par l'uniformité des revêtements. Au sein du square, le mur arrière de la halle sera allégé pour dégager la vue sur la façade ouest. La place sera alors perceptible depuis la rue Jean Jaurès. Désormais attrayante, elle constituera un support d'animation par des terrasses, des jeux... Elle retrouvera son rôle de cœur de village où l'on se rencontre, se pose et discute, où l'on vit tout simplement. Des stationnements seront aussi créés pour accroître la capacité globale de parkings du quartier, les modes doux trouveront enfin leur place...

La rue du Pensionnat sera aussi remaniée pour recréer un véritable mail certes déjà existant, mais peu lisible et désaxé. Le projet inscrira le site dans une harmonie globale parfaitement orienté sur les marches de l'église et parfaitement perpendiculaire à la rue Jean Jaurès. Une nouvelle écriture du parvis et de l'arrière de l'édifice prendra également forme sans oublier la mise en valeur du patrimoine végétal, la pose d'un revêtement au sol tirant le parvis de l'église jusqu'à la rue Jean Jaurès...

Le projet prévoit également de proposer une toute nouvelle organisation pour la gestion des bus scolaires de manière à pacifier le quartier aux heures de rentrée et de sortie scolaires et améliorer considérablement la sécurité des enfants. Pour ce faire, un mail planté sera installé à proximité de l'école accueillant l'ensemble des autocars scolaires. Un parvis est également projeté devant l'école et devant la salle Saint-André offrant des zones d'attente et d'échange confortables.

La qualité de l'aménagement résidera dans la bonne compréhension des enjeux et du site pour révéler le génie du lieu et proposer un projet unique et identitaire où chaque usager sera pris en compte pour un nouveau mode de vi(II)e ajolan.

L'îlot Danton-République se met au large

Nouvelle étape dans le réaménagement de l'îlot Danton-République, la démolition de l'ancien bâtiment de La Poste débute par le désamiantage des murs. Propriété de la commune, cette bâtisse est inoccupée depuis juin 2009 suite à l'emménagement des services postaux dans des locaux plus spacieux et au déménagement de la Police municipale dans un bâtiment adapté à ses missions. Le chantier de ce secteur s'échelonnnera sur plusieurs années et confortera le centre République comme cœur de cité avec toutes les grandes fonctions d'une ville et un vrai linéaire commercial depuis la place de la République jusqu'à la Colandière.

Le nouveau mode d'organisation urbanistique projeté libérera cette surface stratégique d'un bâtiment vétuste, impersonnel et sans grand intérêt architectural. Sa démolition amorcera la recomposition du secteur avec l'idée de créer un véritable linéaire commercial agrémenté d'espaces publics. Les accès au secteur, les modalités de stationnement, la connexion entre les deux écoles... pourraient être avantageusement réorganisés à cette occasion. Le statut aujourd'hui peu identifié de cet îlot gagnerait en lisibilité. Il accueillerait des fonctions commerciales modernisées, un habitat de meilleure qualité et des liaisons mieux partagées entre tous les modes de déplacement.

La mutation du tènement de la caserne des pompiers et de nouveaux projets pour la gendarmerie

L'actuelle caserne des pompiers localisée rue Réaux s'installera, fin 2013, sur son nouveau site de la Z.I. Mi-Plaine conservant à Genas cet élément essentiel de la sécurité civile. Le tènement foncier ainsi que le bâtiment seront alors restitués à la commune, qui en est propriétaire. Une vaste étude marquera l'année 2012 afin de définir si ce bâtiment peut-être reconverti. L'idée est, en effet, d'accueillir de nouveaux usagers sur cette parcelle tels les centres aérés « Les Moussaillons » et « La Galipette ». La configuration du bâti et la dimension des espaces extérieurs offrent également la possibilité d'installer des aires de jeux, terrains de sport... tout en laissant assez de place pour des parkings et la création d'un dépose-minute. Le tènement est aussi suffisamment grand pour autoriser un léger réaménagement du rond-point et permettre, à l'issue, la giration des bus. De façon complémentaire, et afin d'optimiser l'occupation de ces locaux toute l'année et tous les jours, la localisation d'accueils associatifs, notamment pour les aînés, voire d'activités sportives est envisagée. Pour habiter les locaux communaux durablement...

Parallèlement à la ré-implantation de la sécurité civile sur la Z.I. Mi-Plaine, la municipalité poursuit son projet relatif, cette fois-ci, à la gendarmerie. Désormais basée à Genas, elle souhaite que la brigade soit complétée par son casernement sur un site dédié et parfaitement ouvert sur les territoires avoisinants. Son choix s'est donc porté sur le triangle du Dormont, tènement dont la Commune de Genas va acquérir la partie Nord afin d'y implanter ce futur casernement de gendarmerie.

Depuis 2008, la ville de Genas a considérablement renforcé ses liens avec la gendarmerie et les autorités préfectorales afin de mieux défendre l'implantation des forces de sécurité au cœur de son territoire. Ce travail de longue haleine a permis l'implantation de la gendarmerie au centre ville de Genas depuis le 4 juillet dernier. Pour sceller cette installation, indispensable au renforcement de la sécurité sur notre ville, la commune n'avait pas hésité à acquérir un bâtiment qu'elle a entièrement adapté. Ce travail de fond a permis d'acter avec le préfet et la hiérarchie de la Gendarmerie nationale que cette implantation au centre ville n'était qu'une étape « intermédiaire » dans une collaboration destinée à s'étoffer, à moyen terme, avec un projet de construction d'une brigade complète à Genas.

C'est ce projet qui prendrait assise sur le secteur du triangle du Dormont. Il s'agirait donc d'une installation d'une toute autre envergure et ouverte à un territoire plus large (que simplement Genas et Jonage) comme c'est le cas aujourd'hui. Cette localisation fait figure de site idéal car ouverte sur un axe de circulation connecté à toutes les directions. Le terrain disponible est de surcroît suffisamment vaste pour accueillir une telle structure et assez distant du centre ville pour ne pas l'encombrer avec un ballet de véhicules. Il sera, par ailleurs, prochainement desservi par une ligne de transports en commun garantissant un accès facile à tous les habitants. Ce projet présente aussi l'intérêt pour les militaires de résider sur leur secteur d'intervention. Ceci assure une connaissance plus fine du territoire et des acteurs, garantie d'une meilleure efficacité.

La CCEL voit, quant à elle, ses compétences se multiplier et ses besoins en termes de locaux croître et changer de nature. Le maire de la commune de Genas, propriétaire du siège actuel, a donc insisté pour profiter du projet décrit précédemment en implantant l'hôtel communautaire sur ce même terrain du triangle du Dormont à Genas. La surface disponible permettrait d'installer un siège communautaire plus spacieux et surtout adapté aux besoins des services et des habitants. Des salles de réunion, des locaux techniques pourraient ainsi être créés. Il est également envisagé d'y localiser des services annexes tels ceux portés par le SIAGP...

La réalisation de ces deux projets d'équipements publics nécessite une modification du zonage des terrains d'assiette justifiant le recours à la procédure simplifiée de révision du PLU qui se déroule actuellement jusqu'en 2012.

Le programme pluriannuel de réaménagement des voiries genassiennes se poursuivra en collaboration avec la CCEL. Il concernera, vraisemblablement (les chiffrages étant encore en cours de finalisation avec la CCEL au moment du bouclage du Conseil municipal) la rue Parmentier, la rue des Étangs, le croisement Lamartine/Roybet/J. Jaurès, la rue du Pensionnat voire la rue de la Fraternité...

L'ensemble de ces chantiers reprendra les objectifs permanents de la municipalité en matière de sécurisation de la circulation et de cohabitation réussie entre les différents modes de déplacement, création de trottoirs, traitement élégant à travers le choix de matériaux nobles (enrobés rouge, bordures Mont d'Or...).

Parallèlement, le rattrapage du retard en matière de réseaux d'eaux pluviales se poursuit avec une nouvelle étape du programme pluriannuel de création ou mise aux normes des réseaux et bassins de rétention et infiltration d'eau et le lancement des études et premiers travaux du bassin Lamartine. Celui-ci drainera tout le nord-est du quartier d'Azieu. Ces investissements extrêmement coûteux constituent l'un des volets essentiels du budget communal. Les besoins de Genas ont, en effet, été peu accompagnés et anticipés faisant porter sur la mandature actuelle et la suivante tout le poids de ce rattrapage. Ceci est néanmoins indispensable pour assurer un écoulement correct des eaux, notamment en cas de forte pluie, et garantir la sécurité des biens et des personnes.

- **Le nouveau PLU (Plan Local d'urbanisme)** pour Genas entrera en phase de concertation courant 2012 avec à la clef une vision plus « durable » du développement urbain, plus conforme aux usages contemporains aussi.

La municipalité persévère également dans la mise en place de **logements sociaux** au sein des différents programmes d'aménagements prévus sur la ville. Ces efforts sont conjugués avec une réelle exigence en termes de qualité architecturale et de densification raisonnée des espaces. Pour favoriser l'émergence des projets, la commune subventionne la partie sociale de chaque programme (Politique de l'Habitat), complémentarément à l'aide apportée -au même titre- par la CCEL.

La nouvelle desserte de Genas sur la bonne voie

2012 verra arriver la désormais « fameuse » desserte de Genas via le partenariat CCEL-Conseil général du Rhône. Connexion avec le terminus de Léa, meilleure desserte intra-Genas, liaisons avec la Z.I. Mi-Plaine, la future zone everEst Parc et l'aéroport, desserte des lycées... verront le jour dès le mois de septembre. L'ensemble de l'offre sera dévoilé en début d'année, dès l'aboutissement de la délégation de service public en cours d'attribution par le Département. Un dossier essentiel pour l'avenir de Genas et pour lequel la commune et la CCEL œuvrent ensemble et sans relâche depuis 2008.

Le choix d'adhérer au syndicat mixte de transport départemental préservera par ailleurs les finances de nos entreprises avec un versement transport modéré et celles de la CCEL -et donc des communes- via une cotisation communautaire, elle-aussi, étudiée au plus juste. Pour les jeunes ou les aînés, les employés non munis de voiture... c'est toute la vie qui sera changée. En route donc pour la dernière étape de cette négociation !

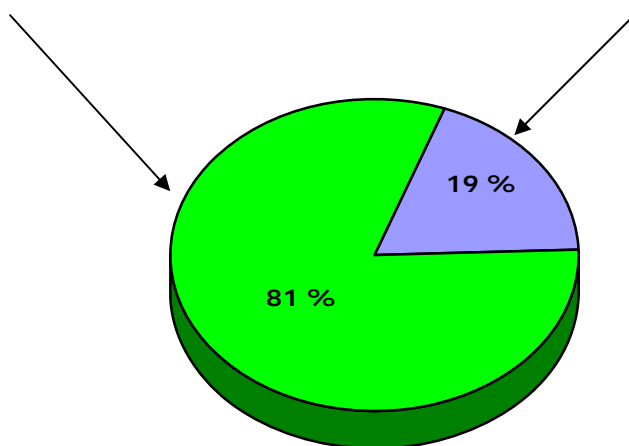
Axe 2 : « Ma ville et moi, c'est pour la vie » : 6 495 K€

**Conforter la politique éducative locale
et restaurer les liens intergénérationnels**

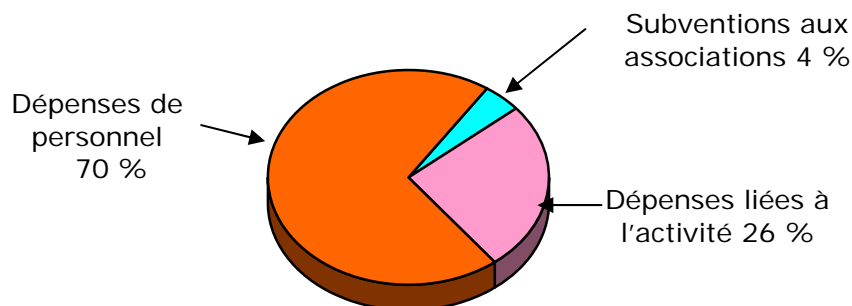
Répartition des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement de l'axe 2 :

Fonctionnement : 5 284 K€

Investissement : 1 211 K€



Dépenses de fonctionnement de l'axe 2 : 5 284 K€



Avec 70 % des dépenses de fonctionnement, le coût des ressources humaines de cet axe représente une part très importante.

Dépenses d'investissement de l'axe 2 : 1 211 K€

Les dépenses d'investissement de l'axe 2 sont notamment composées de :

- La création d'un nouveau self à l'école Jean d'Azieu (425 K€) et des travaux dans les restaurants scolaires (6 K€), (opération 038) : **431 K€**
- Cimetière de Genas (AP/CP 201202) : agrandissement du cimetière : **360 K€**
- Travaux et déménagement pour les P'tites Quenottes (opération 141) : **99 K€**
- Ecole maternelle Joanny Collomb (opération 034) : structure de jeu, grillage et mobilier : **81 K€**

« Déjeuner en paix » à l'école Jean d'Azieu

Peau neuve pour Jean d'Azieu qui verra la fin des très importants travaux de toiture et surtout la mise en place d'un self. Dès septembre, et ceci est suffisamment exceptionnel pour être souligné, toutes les écoles de Genas seront donc dotées d'un self.

Bien loin des réfectoires d'antan, des îlots gourmands viendront habiter le restaurant scolaire avec des circulations fluides et apaisées, une acoustique étudiée pour déjeuner tranquillement. Le Projet Éducatif Local (PEL) passera aussi par là pour conforter ce temps méridien en véritable temps éducatif. Il valorisera l'éducation du goût, l'éveil des sens, le bien manger... L'office sera lui aussi transformé pour optimiser les conditions de préparation et mise en température des repas. La facilité de nettoyage des espaces et des sols par le personnel communal sera améliorée ainsi que les conditions de réception, de déconditionnement et de décontamination des produits. L'évacuation des marchandises et des déchets sera aussi revue. Sans oublier la récréation de vestiaires et sanitaires pour les agents, la mise à disposition d'un local pour le responsable du site. Dès septembre 2012, tous les petits Genassiens déjeuneront désormais... à la même et belle enseigne !

La crèche les P'tites Quenottes retrouve le sourire

Après la mise en route du tout nouveau conseil inter-crèche genassien fin 2011, la ville de Genas poursuit l'équipement et l'embellissement de ses structures d'accueil pour la petite enfance. Une étude sera lancée pour la crèche des P'tites Quenottes afin d'étudier le devenir de cet espace, le remplacement du bâtiment actuel... Celui-ci est aujourd'hui un peu en retrait par rapport aux autres crèches genassiennes, il est vrai très au-dessus de la moyenne nationale ! Ce sera l'occasion de réétudier les différents espaces, les modalités d'accès et l'accueil des parents, de revoir l'équipement de la structure...

Nouvelles structures de jeux pour le Château de Veynes et l'école J. Collomb

Catalyseur de la politique éducative genassienne, le Projet Éducatif Local (PEL) continue d'investir les espaces publics et les équipements communaux.

En 2012, il persiste à s'inviter à tous les temps de vie de l'enfant et, notamment, pendant les temps de loisirs avec de nouvelles aires de jeux. Cinquième du genre, la prochaine sera sise au sein de la future zone naturelle du Château de Veynes (Cf. axe 3). Complétant celles du parc Réaux, des jardins de Gandil, du quartier de Vurey et de la rue du Repos (mise en service début 2012) cette nouvelle aire s'adressera, comme les précédentes, aux enfants de 1 à 12 ans, mais possédera son caractère propre. L'idée est, en effet, d'initier un *parcours découverte* à travers la ville pour aiguiser successivement toutes les facultés de l'enfant (équilibre, adresse...). Le choix des matériaux sera particulièrement étudié afin de parfaitement s'harmoniser avec la zone verte qui lui servira d'écrin. Plus classique, celle située à l'intérieur de l'école J. Collomb sera réservée aux temps de récréation et aux temps périscolaires.

EverEst Parc : tournez avant d'entrer !

Les travaux d'accès à la future zone d'activité G'Sud/EverEst Parc devraient voir le jour en 2012 avec la création d'un giratoire, qui apaisera aussi la circulation de la rue de l'Avenir. Ce nouvel équipement desservira les 42 hectares du parc d'activité et le futur vivier d'entreprises à forte valeur ajoutée qui s'y installera. Attendue depuis des années, cette zone d'activité accélérera la mutation foncière de secteurs clef comme celui-ci, particulièrement bien positionné en limite de rocade.

La municipalité sera particulièrement attentive au choix des activités de cette zone, à la bonne intégration des constructions dans le paysage genassien et au respect de l'environnement. Elle souhaite aussi éviter des « ballets » de poids lourds à l'entrée Ouest et veillera à la desserte en transports en commun pour parfaitement connecter ses zones d'activités à la commune et aux territoires limitrophes. Pour résider et travailler à Genas harmonieusement.

Pôle de services à la population

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a mis en avant l'intérêt d'un lieu d'information, d'écoute et d'orientation des Genassiens avec comme thématiques pressenties : le logement, l'emploi, la formation, la prévention-santé, etc. L'idée a ensuite cheminé pour imaginer un « point d'information » convivial, ouvert à tous, animé par des professionnels délocalisant leurs interventions sur Genas par le biais de permanences ou d'informations collectives. Celui-ci s'installera, pour l'instant, dans le même bâtiment que Genas Emploi Service (GES) afin de garantir une plus grande discrétion et une meilleure convivialité que le vaste bâtiment de l'hôtel de ville. Les thématiques abordées se conjuguent, par ailleurs, tout à fait avec celle de l'accompagnement à la recherche d'emploi porté par GES.

Une période de test d'un an sera mise en place afin de valider l'intérêt, la forme, les thématiques... via un premier conventionnement du Centre Communal d'Action Sociale avec différentes associations ou services spécialisés tels mission locale, planning familial... Parallèlement, et pour conforter là aussi l'implication de la ville auprès des publics les plus fragiles, le poste de directrice du CCAS sera désormais un poste à temps plein et porté par une spécialiste de l'action sociale. Sa mission : accompagner les situations de dépendance, d'isolement, de difficultés matérielles et sociales, trouver des solutions avec les bénéficiaires, mobiliser les partenaires, faire renaître l'espérance...

À travers sa politique sociale, Genas souhaite naturellement soutenir les plus fragiles, mais aussi valoriser la capacité de chacun à rebondir.

Devoir de mémoire, respect des morts

La ville grandit et ce sont tous ses équipements qui doivent se développer à son rythme y compris ceux que l'on oublie parfois un peu. Après l'attention accordée au déplacement du monument aux morts dans le très beau jardin de la Colandière, la ville s'attardera cette année sur les cimetières. Les familles découvriront dès le printemps les abords totalement réaménagés du cimetière d'Azieu où un square planté viendra atténuer les bruits de la ville et apaiser l'accès aux allées. Le cimetière de Genas sera étendu progressivement sur les parcelles adjacentes, que la ville a acquises, pour accueillir de nouveaux caveaux, réorganiser les circulations, etc. Afin de respecter les choix de chacun pour « l'après vie », les jardins du souvenir et murs de mémoire seront également restaurés, les puits de dispersion mis aux normes... Chaque Genassien aura désormais son nom pour longtemps dans ces espaces préservés de la commune.

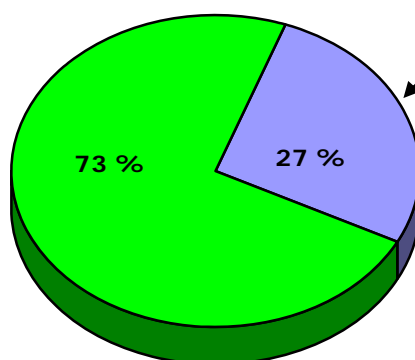
Axe 3 : « Une ville pleine de vie(s) » : 3 355 K€

« Incarner et créer les conditions du « vivre ensemble à Genas »

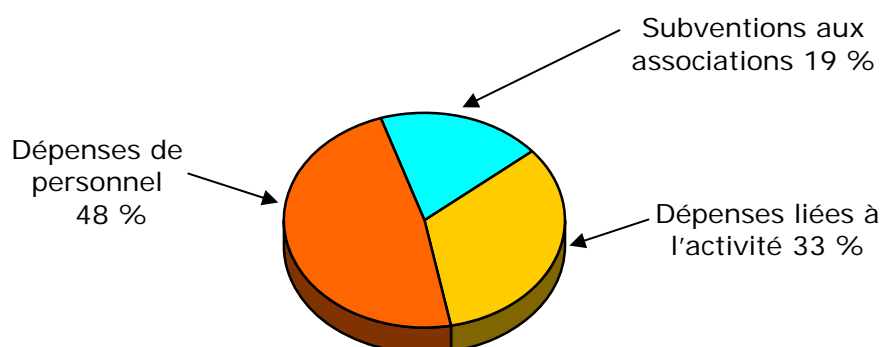
Répartition des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement de l'axe 3 :

Fonctionnement : 2 434 K€

Investissement : 921 K€



Dépenses de fonctionnement de l'axe 3 : 2 434 K€



Dépenses d'investissement de l'axe 3 : 921 K€

Les dépenses d'investissement de l'axe 3 sont notamment composées par :

- L'aménagement du secteur de Mathan (AP/CP 201201) : **250 K€**
- L'aménagement du château de Veynes (opération 151) : **190 K€**
- L'aménagement de la salle Saint-André (opération 172) : **150 K€**
- La création d'aires de jeux (AP/CP 201003) : **95 K€**

Le Château de Veynes s'éveille

Après une longue période de quasi oubli, ce magnifique tènement jouxtant le quartier de Vurey va révéler un nouveau visage. Belvédère à la végétation foisonnante, il accueillera dès 2012 -sur sa zone Est- un terrain de bi-cross et -sur le secteur Sud- des aires de jeux et de repos.

La ville de Genas, propriétaire des lieux, marquera sa volonté de créer un espace de proximité intergénérationnel où les habitants du quartier pourront se retrouver dans un cadre séduisant pour jouer, faire du sport, discuter ou se reposer.

Programmés courant 2012, les travaux redonneront éclat et vie à cet écrin de nature grâce à un chantier de débroussaillage et de taille. Puis seront installés l'aire de jeu, le mobilier urbain, etc. Un peu plus loin, le bi-cross, attendu avec impatience par les jeunes Genassiens depuis la démolition de l'ancien espace du complexe sportif Marcel Gonzales, trouvera un terrain de prédilection. Clos, cet équipement sportif sera accessible aux enfants comme aux adultes. Enfin, un portail sera installé à l'entrée du terrain, rappelant les belles heures du château construit en 1615, à la demande d'Aymar Charles, avant de devenir propriété du comte de Revillac de Veynes en 1727.

Avec cette réhabilitation, Genas renoue avec son histoire, valorise son patrimoine naturel et se dote d'un nouvel espace vert pour faire respirer les quartiers situés au Sud au rythme de « Genas, la ville nature »...

Des Étangs de Mathan à la verte colline

Le réaménagement de cette zone verte connaîtra au moins trois épisodes successifs pour dévoiler à moyen-long terme un vaste théâtre de verdure, une zone naturelle, aquatique et paysagère. Première étape de cet important projet, dès 2012 : pacifier l'accès au site et faire la part belle aux modes doux.

La rue des Étangs sera intégralement réorganisée pour aboutir à un dépose minute à l'entrée du site. L'intérieur de la zone naturelle sera soulagé de l'ensemble des stationnements actuels, reportés plus bas dans un vaste parking, spécialement créé et relié par un chemin doux et traversant jusqu'à la zone des étangs. Propice à la promenade, à la pratique de nombreux sports, le secteur des étangs sera clos et des horaires d'ouverture appliqués pour sécuriser le site et tranquilliser les riverains.

L'espace libéré par les parkings reverdira d'un coup déroulant tables de pique-nique et aires de repos pour contempler tranquillement la faune et la flore. Les « fameuses » écrevisses à coque blanche et autres espèces trouveront enfin un port d'attache !

Les étapes suivantes verront la métamorphose des parties hautes avec la réhabilitation de la zone naturelle et peut-être même la réhabilitation des vestiges de la bâtie d'Azieu, aujourd'hui un peu oubliée. Les étangs devraient aussi croître et multiplier pour s'étirer en « chutes » paresseuses et retrouver une eau transparente et vivante. Un peu plus loin, le secteur de Mathan déploiera ses appâts jusqu'au centre d'enfouissement technique, dont la rétrocession interviendra à plus long terme. D'un lieu refoulé et hermétique, aux confins de la commune, naîtra une colline riante, entièrement paysagée et 100 % verte.

C'est alors un immense poumon vert qui ventilera toute la ville avec, en plus, un magnifique promontoire plongeant sur la plaine et tout un panorama d'espaces naturels et agricoles.

Cure de jouvence pour la salle Saint-André et les bâtiments communaux

Après la complète rénovation intérieure, ce sont désormais les façades et volets de la salle Saint-André qui retrouveront tout leur éclat. Parallèlement aux travaux de réaménagement du quartier et notamment du parvis de l'église, des abords de l'école J. D'Arc... (Cf. axe 1), ce bâtiment accueillera encore plus confortablement les associations avec des espaces verdoyants, à proximité immédiate, mais aussi de nouvelles possibilités de stationnement. Il ne faut pas oublier non plus la nouvelle plateforme de dépose des enfants, créée spécifiquement pour les autocars de l'établissement scolaire, et qui sera mobilisable -hors temps scolaire- pour des manifestations associatives.

La salle Saint-André constitue désormais un maillon essentiel dans l'accueil de la vie associative au cœur d'Azieu. Elle a par ailleurs accédé à un nouveau statut essentiel dans la vie de la cité : la salle Saint-André accueille un bureau de vote à l'occasion de chaque élection. Tout comme le Dôme des associations, désormais en vitesse de croisière, elle participe à la vie de ce quartier et de la commune.

Toujours dans les bâtiments communaux, la médiathèque et le bâtiment dédié à l'axe 3 (culture-sport-médiathèque-vie associative) termine son rajeunissement avec la pose de stores, la modification du système de ventilation, la fin des travaux d'étanchéité des toitures -chantier mené conjointement avec celui du bâtiment principal de l'hôtel de ville...

Les bâtiments communaux sont aussi un peu plus « remarquables » désormais avec la pose de totems signalant leur présence. 2012 verra la deuxième et dernière tranche d'installation. Vu la surface et l'accroissement de la ville, la notion de marquage prend toute son importance pour bien jalonner les espaces publics et marquer la présence des services et bâtiments communaux.

- 2012 sera aussi une année festive avec la poursuite des « Week-ends sur la place », les animations de rue gratuites, la programmation culturelle du Neutrino et du Jardin des lecteurs, et surtout la multitude de manifestations associatives qui émaille la quasi-totalité des week-ends. Tous ces temps forts animent nos espaces publics et viennent réveiller le goût du vivre ensemble. Ils créent ou recréent des occasions d'échange et de convivialité... « urbaine ».

- Toujours pour réduire la distance et mettre en œuvre une offre de service public adaptée, les réunions de proximité conserveront leur rythme avec près de 70 rendez-vous déjà organisés dans tous les quartiers de la ville. Chaque citoyen peut alors se transformer en acteur du projet municipal et s'en approprier les enjeux. En participant aux réunions, en consultant ou en contribuant sur le blog municipal et bientôt avec le portail famille, chacun découvre les réflexions ou chantiers projetés selon le mode qui lui convient le plus. Comme une nouvelle façon de penser la ville... ensemble !